

N° 2940/2024

**Arrêté relatif au calendrier des journées de quêtes
sur la voie publique pour l'année 2025**

**La préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,
Chevalier des Palmes académiques,**

Vu les articles L.2212-2 et L.2215-1 du code général des collectivités territoriales modifiés ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu la loi n°91-772 du 7 août 1991 modifiée relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret n°92-1011 du 17 septembre 1992 modifié relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu la circulaire n°INT/A/99/00225/C portant application des dispositions de la loi n°91-772 du 7 août 1991 relative notamment au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique et au rôle des préfectures dans la mise en œuvre du dispositif ;

Vu l'arrêté n°1550/2023 du 28 juin 2023 portant délégation de signature à M. Olivier MAUREL, secrétaire général de la préfecture de l'Allier, sous-préfet de l'arrondissement de Moulins ;

Vu le calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique de l'année 2025 ;

A R R Ê T E

Article 1er : Le calendrier des appels à la générosité publique à l'échelon national pour l'année 2025 est fixé ainsi qu'il suit :

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Vendredi 24 janvier au dimanche 26 janvier 2025 avec quête tous les jours	Quête nationale pour la journée mondiale des malades de la lèpre	Fondation Raoul Follereau
		Oeuvres françaises de l'Ordre de Malte
Lundi 6 janvier au vendredi 7 février 2025 avec quête le samedi 18 et le samedi 25 janvier	Campagne de solidarité pour le droit au départ en vacances	Jeunesse au Plein Air
Samedi 15 février et dimanche 16 février 2025 avec quête tous les jours	Quête annuelle	Foyer Notre Dame des Sans Abris

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Lundi 10 mars au mardi 11 mars 2025 avec quête tous les jours	Campagne du Bleuet de France <i>(journée d'hommage aux victimes du terrorisme)</i>	Ordre national du Bleuet de France
Lundi 10 mars au dimanche 16 mars 2025 avec quête tous les jours	Quête annuelle dans le cadre de la semaine nationale des personnes handicapées physiques	APF France Handicap
Samedi 15 mars au dimanche 23 mars 2025 avec quête tous les jours	Collecte nationale en faveur de la recherche sur la maladie d'Alzheimer	Fondation Recherche Alzheimer
Lundi 10 mars au dimanche 16 mars 2025 avec quête les samedis 15 et dimanche 16 mars	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue nationale contre le cancer
Lundi 17 mars au lundi 31 mars 2025 avec quête tous les jours	Week-end du Sidaction 21,22,23 mars animations régionales les autres jours	SIDACTION
Lundi 28 avril au dimanche 4 mai 2025 avec distribution d'affichettes et quête les 3 et 4 mai	Campagne en faveur de l'aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union française des centres de vacances et de loisirs (U.F.C.V.)
Jeudi 1 ^{er} mai au jeudi 8 mai 2025 avec quête tous les jours	Campagne de l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France <i>(Commémoration de la victoire du 8 mai 1945)</i>	Ordre national du Bleuet de France
Samedi 17 mai au dimanche 25 juin 2025 avec quête tous les jours	Journées nationales de la Croix Rouge Française	Croix Rouge
Lundi 2 juin au samedi 7 juin 2025 avec quête tous les jours	Journées nationales contre la leucémie	Association Cent pour sang la Vie
Dimanche 1 ^{er} juin au lundi 30 juin 2025 collectes et actions locales susceptibles d'être menées tout au long du mois de juin	Journée mondiale de lutte contre la SLA le 21 juin 2025	ARSLA <i>(Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres maladies du motoneurone)</i> Tiers organisateurs au profit de l'ARSLA

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Samedi 14 juin au dimanche 22 juin 2025 avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre la faim	Terre solidaire
Lundi 14 juillet 2025 avec quête	Campagne de l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France	Ordre National du Bleuet de France
Dimanche 14 septembre au samedi 21 septembre 2025 avec quête tous les jours	Journée mondiale d'Alzheimer le 21/09 <i>(campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer)</i>	France Alzheimer
Samedi 11 octobre et dimanche 12 octobre 2025 avec quête tous les jours	Semaine nationale des personnes handicapées physiques	Oeuvres françaises de l'Ordre de Malte
Lundi 13 octobre au dimanche 19 octobre 2025 avec quête tous les jours	Journées de solidarité des associations UNAPEI « opérations brioches »	UNAPEI
Jeudi 30 octobre au lundi 3 novembre 2025 avec quête tous les jours	Quête annuelle	Le Souvenir Français
Mardi 4 novembre au samedi 15 novembre 2025 avec quête tous les jours	Campagne de l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France <i>(commémoration de l'Armistice de 1918)</i>	Ordre national du Bleuet de France
Dimanche 9 novembre au dimanche 16 novembre 2025 avec quête tous les jours	Campagne nationale de lutte contre les maladies respiratoires	Fondation du Souffle
Samedi 15 novembre et dimanche 16 novembre 2025 avec quête tous les jours	Campagne nationale du secours catholique	Secours catholique Caritas France

Article 2 : Seuls les œuvres et organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collectes, dans le cadre des journées nationales qui leur sont dévolues.

Article 3 : Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues à l'article 1er ci-dessus. Sont toutefois autorisées les quêtes effectuées la veille du jour fixé à cet effet par le calendrier déterminé à l'article 1^{er} ci-dessus, lorsque ce jour est un dimanche.

Article 4 : Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée. Elle doit être visée par la préfecture de l'Allier.

Article 5 : Les organismes habilités à solliciter le public doivent souscrire les assurances nécessaires à la couverture pour toute la durée de la quête de l'ensemble des personnes chargées de procéder, sous leur égide, aux collectes sur la voie publique.

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Allier, le sous-préfet de l'arrondissement de Vichy, le sous-préfet de l'arrondissement de Montluçon, le colonel, commandant le groupement de gendarmerie de l'Allier, le directeur départemental de la police nationale et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Moulins, le

27 DEC. 2024

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général,

Olivier MAUREL